



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université Lyon 2 - Lumière

Demande n° S3110059619

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit public

Présentation de la mention

La mention présente six spécialités, dont deux co-habilitées avec les universités Jean Monnet de Saint-Etienne et Jean Moulin de Lyon 3, cette dernière étant toujours l'établissement porteur.

Les quatre spécialités de la deuxième année de master « Droit public » sont les suivantes :

- « Droits de l'homme » (spécialité recherche, renouvellement).
- « Droit et gestions des ressources humaines dans le secteur public » (spécialité professionnelle, renouvellement).
- « Métiers du politique » (spécialité professionnelle, création ex nihilo).
- « Action économique et coopération des collectivités territoriales en Europe » (spécialité professionnelle, renouvellement).

Les deux spécialités présentées en co-habilitation avec les Universités Jean Monnet de Saint-Etienne et Jean Moulin-Lyon 3 sont :

- « Droit public fondamental » (spécialité recherche, fusion).
- « Droits des contrats publics » (spécialité professionnelle, renouvellement).

Avis condensé

- Avis global :

L'offre de la mention « Droit public » de l'Université Lyon 2 - Lumière semble bien exploiter sa spécificité dans le paysage régional, voire national.

La mention offre un choix varié, notamment au niveau des spécialisations professionnelles, qui, pour certaines, peuvent apparaître comme innovantes.

Si l'irrigation de la recherche n'apparaît pas très clairement dans les spécialisations recherche, celles-ci font cependant état d'une certaine originalité quant aux thématiques.

En même temps, l'offre s'intègre bien dans son environnement lyonnais, notamment par le biais du PRES (pôle de recherche et d'enseignement supérieur) Université de Lyon. C'est ainsi qu'un tiers des spécialisations proposées sont co-habilitées avec les établissements universitaires du PRES.

Le projet de l'établissement semble donc en position d'assurer ses objectifs, et notamment l'attractivité de ses formations en droit public.



- Points forts :
 - Offre attractive et variée.
 - Objectifs professionnels clairement affichés.
 - Bon équilibre des équipes pédagogiques.

- Points faibles :
 - Ouverture internationale faible.
 - Aspects formation continue et par alternance à confirmer.
 - Les centres des recherches n'apparaissent pas dans un rôle défini, notamment dans les spécialités recherche.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait peut-être de développer une politique internationale plus conséquente, qui puisse asseoir encore l'identité de la mention « Droit public », en renouant avec la vieille tradition lyonnaise du droit comparé.

Par ailleurs, on pourrait améliorer les liens entre l'enseignement et la recherche.

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

La mention « Droit public » cherche à combattre la désaffection des étudiants pour cette discipline, en offrant, au niveau de sa spécialisation recherche, une thématique originale, et en proposant, au niveau professionnel, un ensemble de formations variées.

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

L'Université Lyon 2 - Lumière offre un profil de formation attrayant dans l'environnement lyonnais, notamment par ses formations variées dans le domaine professionnel.

L'adossement aux milieux socio-professionnels semble, de manière générale, très pertinent.

On notera, en revanche, une irrigation de la recherche moins conséquente au niveau de son M2.

L'ouverture internationale est globalement faible.

3 ● ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La première année de la mention se structure à partir de deux options : « Droit public général » et « Carrières territoriales ».

La deuxième année présente deux orientations : recherche (avec une spécialité propre « Droits de l'homme » et une spécialité co-habituée avec les Universités Lyon 3 et Saint-Étienne, « Droit public fondamental »), ou professionnelle, avec quatre spécialités, trois propres (« Métiers du politique », « Droit et gestion des ressources humaines dans le secteur public », et « Action économique et coopération des collectivités territoriales en Europe ») et une spécialité co-habituée avec les universités Lyon 3 et Saint-Etienne (« Droits des contrats publics »).

En dépit de quelques déséquilibres, la structure de la formation de la mention « Droit public » est de nature à atteindre ses objectifs. Les équipes pédagogiques sont variées et de qualité. Le pilotage de la formation est conforme à la tradition des facultés de droit.



Une attention particulière est donnée aux co-habilitations avec les autres acteurs universitaires lyonnais et régionaux (deux sur six spécialités).

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

La mention de « Droit public » n'a pas encore développé les outils permettant de bien identifier les flux ou le devenir des diplômés.

La préoccupation est toutefois réelle et devrait trouver facilement sa traduction institutionnelle dans le cadre du prochain contrat quadriennal.

Avis par spécialité

Droits de l'homme

- Avis :

Cette spécialité « recherche » construit sa problématique avec une certaine originalité. En effet, au lieu de rester cantonnée aux seules perspectives juridiques, elle ouvre résolument son champ à des enseignements historiques et philosophiques. Les enseignements sont équilibrés et l'organisation de la formation très claire, ce qui donne au total une maquette très attractive pour les étudiants. Comme il convient à un diplôme recherche, la place de la méthodologie dans la formation est très développée. Cependant, le volet professionnalisant de la problématique pourrait être mieux affiché, d'autant plus que la spécialité ne semble pas s'appuyer clairement sur une équipe ou un programme de recherches spécifiques, ce qui peut affaiblir à la longue donc les perspectives des futures thèses.

- Points forts :

- Caractère pluridisciplinaire des enseignements.
- Accent fort sur la méthodologie de la recherche.
- Ouverture du diplôme aux non juristes.

- Points faibles :

- Pistes professionnalisantes peu explorées.
- Suivi insatisfaisant du devenir des étudiants.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de structurer les aspects professionnalisants de la formation avec plus de clarté.

En même temps, favoriser l'émergence d'un programme de recherches sur la problématique de la spécialité pourrait accroître son attractivité, notamment pour des futurs doctorants.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Droit et gestion des ressources humaines dans le secteur public

- Avis :

Cette formation professionnelle se construit autour de la spécificité des gestions des ressources humaines dans la sphère du service public, une perspective publiciste originale qui devrait lui permettre de remplir ses objectifs. En même temps, la thématique de la spécialisation est déclinée dans une perspective pluridisciplinaire, qui devrait accroître son attractivité. Une équipe pédagogique très étoffée de professionnels, accompagne le diplôme. Le volume de certains enseignements, en revanche, semble parfois peu équilibré. De même, l'existence d'un mémoire de nature « théorique » devrait appeler à des liens plus conséquents avec la recherche en science administrative, qui pourrait irriguer la thématique du diplôme.

- Points forts :

- Bonne identification d'un créneau porteur.
- Solide équipe professionnelle.
- Démarche pluridisciplinaire affichée.

- Points faibles :

- Les possibilités de la formation continue peuvent être mieux exploitées.
- Les liens avec la recherche semblent faibles.
- La pérennité du corps d'enseignants universitaires devrait être mieux garantie.



- Recommandations pour l'établissement :

On pourrait mieux équilibrer les volumes horaires de certains cours. La recherche pourrait irriguer certaines orientations du diplôme, par delà une réflexion sur l'actualité des ressources humaines.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Métiers du politique

- Avis :

Cette nouvelle spécialisation professionnelle vise un domaine encore peu exploré du métier de juriste publiciste, les collaborateurs juristes des élus locaux et nationaux, qui font appel à des compétences spécifiques dans le domaine politique. La formation est construite de manière à assurer ses objectifs professionnels, mais sans ignorer des questions plus générales sur le politique. La formation pourrait toutefois mieux afficher cette spécificité juridique, dès l'intitulé. Le nombre des enseignements (au semestre 3) semble toutefois un peu trop grand pour une formation de cette nature. A terme, le diplôme pourrait favoriser l'émergence d'un programme de recherches qui pourrait attirer des étudiants, même si le vivier lyonnais en science politique est déjà important.

- Points forts :
 - Bonne identification d'un créneau porteur.
 - Bon équilibre des enseignements théoriques et pratiques.
 - Expertise publiciste bien développée.

- Points faibles :
 - Trop grande palette d'enseignements.
 - Les types des stages pourraient être mieux évoqués et décrits.
 - Peu de contact avec le monde des élus.

- Recommandations pour l'établissement :

La formation aurait peut-être intérêt à réduire le nombre des enseignements. En même temps, l'offre en formation continue pourrait être mieux étayée.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Action économique et coopération des collectivités territoriales en Europe

- Avis :

Cette spécialité à caractère professionnel offre une formation pointue sur l'un des aspects centraux du droit public économique des collectivités territoriales, la coopération décentralisée, notamment transfrontalière. La maquette est bien charpentée, avec une approche comparatiste affirmée. Elle montre une très bonne ouverture internationale, par sa présence dans un réseau important d'universités étrangères, une collaboration qui se traduit par la mise en place de journées d'études et de publications en commun. En outre, on favorise la réalisation d'un stage à l'étranger. La spécialité semble bien adaptée à son environnement socioprofessionnel, en particulier dans la région Rhône-Alpes. Peut-être les aspects de la coopération transfrontalière des collectivités territoriales devraient devenir l'axe privilégié.

- Points forts :
 - Très bonne ouverture internationale.
 - Bonne intégration dans son environnement régional.
 - Bonne présence des milieux socioprofessionnels.



- Points faibles :
 - Lien peu construit entre les volets de la spécialité.
 - Formation continue et par alternance peu charpentées.
 - Les volumes horaires des enseignements manquent parfois d'équilibre.

- Recommandation pour l'établissement :

Il conviendrait de resserrer davantage les liens entre les différentes thématiques de la spécialisation, peut-être en privilégiant plus clairement un axe sur les autres.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Droit des contrats publics

L'avis concernant cette spécialité a été communiqué à l'établissement porteur (Université Lyon 3 - Jean Moulin).

Droit public fondamental

L'avis concernant cette spécialité a été communiqué à l'établissement porteur (Université Lyon 3 - Jean Moulin) où elle est intitulée « Droit public approfondi ».